ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR



DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT. SUBDELEGATION DE SIGNATURE AUX DGS, DGA ET RESPONSABLES DE SERVICES

Le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant notamment que le Président peut donner délégation de signature aux responsables de services,

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020, relatif à l'installation du Conseil Communautaire, à l'élection du Président et des vice-présidents, à la composition du Bureau communautaire et à l'élection de ses membres.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 10 juin 2021 autorisant Monsieur le Président à déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents et membres du Bureau communautaire, ainsi que sa signature aux Directeur général, Directeur général adjoint, Directeur général des services techniques et responsables de services, en matière de marchés publics,

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2022 portant subdélégation de signature aux DGS, DGA et responsables de services,

Considérant les modifications apportées dans l'organigramme des services de la Communauté d'Agglomération,

Considérant qu'il est de l'intérêt du bon fonctionnement de la gestion courante de l'action intercommunale,

ARRÊTE

ARTICLE 1/

Délégation de signature est donnée aux DGS, DGA et responsables de services, dont les noms figurent dans la liste jointe en annexe à l'effet de signer les actes suivants :

- Bordereaux d'envoi et accusés de réception de demandes,
- Correspondances courantes avec les partenaires, prestataires ou autres collectivités portant avis, communication d'informations ou de pièces et n'emportant pas d'engagement juridique ou financier, autre que ceux précisés à l'article 2,
- Courriers d'information et de convocation aux usagers ou administrés,
- Courriers de renouvellement de situations,
- Attestations et certificats administratifs de présence, d'inscription, de recevabilité, de situation, de service fait.
- Les ordres de mission pour les agents du service et états de remboursement de frais correspondants à l'échelle du territoire international pour la DGS, national pour les DGA et régional (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) et local pour les responsables de services,
- Conventions de stages non rémunérés.

Recu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

ARTICLE 2 /

Délégation de signature est donnée aux DGS, DGA et responsables de services d les noms liqurent dans la liste jointe en annexe à l'effet de signer, en matière de commande publique :

- Pour les marchés (y compris les commandes valant bons de commande) de fournitures, de services et de travaux d'un montant inférieur à 15 000 € HT pour les directeurs de service et d'un montant inférieur à 4 000 € HT pour les responsables de service : l'ensemble des actes (y compris la signature) relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement (à l'exception des bordereaux de mandat et des titres de recettes) ainsi que de leurs avenants,
- La signature des bons de commande d'accords-cadres à bons de commandes inférieurs à 15 000 € HT pour les directeurs de service et d'un montant inférieur à 4 000 € HT pour les responsables de service, ce seuil est apprécié par bon de commande,
- Pour les marchés de fournitures, de services et de travaux d'un montant compris entre 15 000 € HT et 25 000 € HT y compris les avenants pour les directeurs de service et entre 4 000 € HT et 15 000 € HT pour les responsables de service : l'ensemble des actes relatifs à la préparation, la passation l'exécution et le règlement, à l'exception de la signature des marchés/avenants, des mises en demeure, des décisions de résiliation, des bordereaux de mandat et de titre de recettes.
- Les états de service fait et les certificats de paiement pour les prestations et opérations quels que soient leurs montants.

ARTICLE 3 /

Des dispositions spécifiques sont prévues pour certains responsables de services dont le détail figure au tableau joint en annexe.

ARTICLE 4/

En cas d'absence ou d'empêchement des DGS, DGA et responsables de services intercommunaux, leur adjoint, le cas échéant, est habilité à signer les actes cités aux articles 1er à 3, chacun dans leur branche respective, et en dernier ressort le Directeur général adjoint des services ou Directrice générale des services, selon les dispositions définies en annexe.

ARTICLE 5/

En cas d'empêchement simultané des Vice-présidents et conseillers délégués dans leur domaine de compétence rendant inopérant le dispositif de signature des Vice-présidents dans l'ordre du tableau prévu à l'arrêté en date du 17 juillet 2020, délégation de signature est donnée en premier lieu à la Directrice générale des services, et en son absence au DGA de permanence pour signer, sous ma surveillance et ma responsabilité, et pour les mesures conservatoires permettant la continuité de fonctionnement de la CdA La Rochelle :

1/ Les arrêtés relatifs à la gestion du personnel.

2/ En matière de commande publique : l'ensemble des actes relatifs à la préparation, la passation, l'exécution, y compris la résiliation et le règlement des marchés et accords-cadres, leurs marchés subséquents ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

ARTICLE 6 /

Cet arrêté abroge l'arrêté du 1er septembre 2022 portant subdélégation de signature aux DGS, DGA et responsables de services, il prend effet à compter de sa signature et prendra fin de plein droit à la cessation de fonction des DGS, DGA et responsables de services dont les noms figurent en annexe.

ARTICLE 7/

La Direction générale des services de la Communauté d'Agglomération de La Roche du présent arrêté.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022 Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022 le st le 14/19/2022 l'exécution ID : 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

La Rochelle,

Pour le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et par délégation Le Premier Vice-Président

Signe efectroniquement par : Antoine Grau Dafe de signature: 28/11/2022 Qualité : Antoine Grau - 1er Vice-président

Antoine GRAU

Notifié le :

Délais et voies de recours :

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication par affichage ou notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Elle peut faire également l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux. »

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

DELEGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT AUX DIRECTIONS - CDA LA ROCHELLE

						Mise à iour : 22/11/2022
DIRECTIONS	Prénom Nom	TRONC COMMUN	OMMUN	Modalités en cas	Modalités en cas d'absence/empêchement	
		ordres de mission et états de frais	seuils finances/CP	1 - Adjoint si existant	2 - Puis si absence cumulée	Spécifique
Direction générale des services - LRTZC	Emilie BOUT	International	< 15 000 €HT	non	DGA de permanence	
Stratégie et Coopérations territoriales	Camille BOURON	Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Communication	Valérie SIGOGNEAU		< 15 000 €HT	Alexandre TORRESSAN	Emilie BOUT	
DGA Management des Ressources - Accompagnement managérial et organisationnel	Benjamin THOCKLER	National	< 15 000 €HT	поп	Emilie BOUT	
Finances	Etienne DEMERLE	Régional	< 15 000 €HT	non	Benjamin THOCKLER	- Bordereaux de titres et de mandats , Signature des états déclaratifs de FCTVA - Signature des attestations fiscales d'assujettissement à la TVA - Signature des relevés de comptes à destination des fournisseurs - Signature des ordres de reversements ou de paiement dans le cadre de régularisations comptables - Gestion quotidienne des ordres de tirage et remboursement sur les lignes de trésorerie contractées
Systèmes et technologies de	JAI JO	D. A. Carlonson	7 OCO 7 THE PERSON OF THE PERS	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Ponjawia THOCKI EB	- Formalités relatives à la création, modification, suppression d'abonnements, de liens et de liaisons spécifiques sur les réseaux téléphoniques, télécoms et haut-débit. Contrats de maintenance < 15 000 € HT - Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne et propositions de réception (Validation d'aptitude, Validation de service régulier, PV de recettel, sauf la récontinn elle mâtris d'adminiment les propositions de réception (Validation d'aptitude, validation de service régulier, PV de recettel, sauf la récontinn elle mâtris de réception (Validation d'adminiment la proposition de service régulier, PV de recettel), au la mâtrice de la prépare la prépare la prépare la prépare la proposition de service régulier, PV de recettel, sauf la récontinue de service régulier, put de recettel, sauf la prépare la prépare la prépare la prépare la proposition de service régulier, put de recettel, sauf la prépare la proposition de la prépare
Systèmes et technologies de l'information	pe REBILLARD		< 4000 €HT	n-François FEAT bme TUREAU re WILPOTTE	Eric OLIVE	- Contrats de maintenance < 4 000 € HT - Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne et propositions de réception (Validation d'aptitude, Validation de service régulier, PV de recette), sauf la réception elle-même à savoir la décision d'admission.

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022



ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

Systèmes et technologies de l'information	Alain LAYEC	Régional	< 4000 €HT	Loic SANDILLON Ludovic DEMATHIEU Jérémy RENARD	Eric OLIVE	- Formalités relatives à la création, modification, suppression d'abonnements, de liens et de liaisons spécifiques sur les réseaux téléphoniques, télécoms et haut-débit Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne et propositions de réception (Validation d'aptitude, Validation de service régulier, PV de recette), sauf la réception elle-même à savoir la décision d'admission.
Aménagement Très Haut Débit	Denis VERMOT	Régional	4 15 000 €HT	иои	Benjamin THOCKLER	Déclarations de travaux et déclarations d'intention de commencer les travaux (DT et DICT) - Formalités relatives à la création, modification, suppression d'abonnements, de liens et de liaisons spécifiques sur les réseaux téléphoniques, télécoms et haut-débit Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne et propositions de réception (Validation d'aptitude, Validation de service régulier, PV de recette), sauf la réception elle-même à savoir la décision d'admission.
Ressources Humaines	Laurent SEDILLEAU	Régional	< 15 000 €HT	uou	Benjamin THOCKLER	Conventions de stage, attestations de situations individuelles, courriers d'inscription ou de refus en formation, convocations aux jurys de recrutement et courriers de refus de recrutement, courriers de réponses aux demandes de stages et apprentissage
RH - Service Administration du personnel		Régional	uou	non	Laurent SEDILLEAU	/
RH - Service GPEEC, recrutement, formation, mobilité	Gwenaëlle MARTIN-LE ROUX	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Convention de stage non rémunéré Convention de formation/courrier d'inscription Convocation aux jurys de recrutement
SIRH	Emmanuel MARTIN	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Attestation salaire
RH - Service Prévention et risques professionnels	Armelle-Laure PASQUIER Régional	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Analyse accident de travail
Médecine professionnelle	Stéphanie FAURE	Régional	< 4000 €HT	non	Benjamin THOCKLER	Courriers avis médicaux, saisine du comité médical, courriers aux employeurs territoriaux
DGA Accompagnement à l'action publique, citoyenneté et relation aux communes	Céline VARIOT	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Vie Institutionnelle et relation aux communes	Gaëlle BAZIN	Régional	< 15 000 €HT	Anne GOUACHE	Céline VARIOT	
Accueils	Vincent KERN	Régional	< 15 000 €HT	non	Céline VARIOT	Responsable accueil usagers Ville > arrêté de DS du maire

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

SLOW ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

Affaires juridiques, assurances	Philippe Ol IINZEI AIRE	Rágional	< 15 000 £HT		Cálina VARIOT	Déclarations de sinistres, de risques et courriers de
Transition numérique	David BERTHIAUD	Régional	< 15 000 €HT		Céline VARIOT	0.50.50.50.50.50.50.50.50.50.50.50.50.50
Commande Publique	Mathieu LORIOU	Régional	< 15 000 €HT	non	Céline VARIOT	Registre des dépôts des candidatures et offres Procès-verbal d'enregistrement du contenu des plis
DGA Culture, Education, Sports	France RUAULT	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Equipements sportifs - Piscines	Olivier LUCAS	Régional	< 15 000 €HT	non	France RUAULT	
Piscine de La Rochelle	Fabrice DELAIGNE	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Piscine de Chatelaillon	Olivier FESQUET	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Piscine de Périgny	Didier VILLANEAU	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Conservatoire de musique et de danse	Joëlle GASSELING	Régional	< 15 000 €HT	Florence VEDRENNE	France RUAULT	
						Autorisations d'exploitation des reproductions de
						documents iconographiques
						Contrats de prets de documents entre bibliotheques
						Accessorations de 101111acion dans les locaux Minic Floces
Médiathòana	Appa COLIBCOLIX	ΒόαιουοΙ	< 15 000 £HT	INIBALIO OLIVBINI	France RIIAIIIT	Verbaux de dons ou de destruction de documents de la MMC dans la cadra des onárations de rámilation
Mcdianic dae	×0000000000000000000000000000000000000	incgional			ומוכר ויסטסבו	* Initiation out to be and of community of
						Omgamment do dépositor solutification et
						engagements de depenses relatirs a. Achat livres, disquettes, cassettes
						Achat abonnements
						Formatings stockées/Equipament de documents
						Fair do rollino
						Frais de religie Frais d'ancadramant
						riais d'encadiennent
						rials de numerisation
						frais de restauration (dont suite sinistre)
						Constitution de tonds
Mediatheque	Juliette QUARINI	non	< 15 000 €HT *	non	Anne COURCOUX	Conservation documents patrimoniaux
La Coursive - La Sirène	Stéphanie LE LAY	Régional	< 15 000 €HT	non	France RUAULT	
DGA Valorisation, Aménagement et gestion des						
cadres de vie	Sandrine VOYARD	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
						Délivrance des pass déchèteries Opérations préalables à la réception de travaux pour les
Gestion et Prévention des						opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et
déchets	Franck BAUCHAUD	Régional	< 15 000 €HT	non	Sandrine VOYARD	propositions de réception
						Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et
Mobilité et Transports	Marie SANTINI	Régional	< 15 000 €HT	non	Sandrine VOYARD	propositions de réception
Mobilité et Transports - Offre de			!			
mobilites	Alexandre KAUFFIVIANN	Kegional	< 4 ∪00 €HI	non	Marie SAN IINI	

ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

5L0~

					•	
Mobilité et Transports - Etudes et aménagement mobilités	Thierry REVEILLERE	Régional	< 4 000 €HT	non	Marie SANTINI	
Aménagement	Patrice PRAUD	Régional	< 15 000 €HT	Nathalie DELATTRE	Sandrine VOYARD	DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et propositions de réception
Patrimoine	Cédric BEREZOWSKI	Régional	< 15 000 €HT	Willy Charrier	Sandrine VOYARD	DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et propositions de réception
Risques majeurs et sécurité civile	Cécile GLEMAIN	Régional	< 4 000 €HT	поп	Sandrine VOYARD	
DGA Transitions et développement du territoire - Grandes dessertes du territoire - santé	Yann GUYOMARC'H	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Développement économique et Tourisme	Laurent TREVINAL	Régional	< 15 000 €HT	Rose-Marie HAUTIN Yann GUYOMARC'H	Yann GUYOMARC'H	
Office de Tourisme de Chatelaillon-Plage	Jean-Christophe MERCORELLI	Régional	< 15 000 €HT	non	Laurent TREVINAL	
Technopole	Gilles LOIR-MONTGAZON Régional	Régional	< 15 000 €HT	uou	Laurent TREVINAL	
Emploi et Enseignement Supérieur	Mireille JASSIN-LE GUEN	Régional	< 15 000 €HT	uou	Yann GUYOMARC'H	
Transition énergétique et résilience écologique	Jérôme LE GOVIC	Régional	< 15 000 €HT	uou	Yann GUYOMARC'H	
Pôle développement urbain (dont URC)	Cécile BELY	Régional	< 15 000 €HT	non	Yann GUYOMARC'H	
Etudes urbaines	Bernard HABBOUCHE	Régional	< 15 000 €HT	Florence Nassiet	Cécile BELY	
Habitat et Politique de la Ville	Stéphanie ROLLAND	Régional	< 15 000 €HT	Sylvie Gonzales- Moretti	Cécile BELY	
Stratégie foncière et projets urbains	Christine SIMON	Régional	< 15 000 €HT	NON	Cécile BELY	
Urbanisme réglementaire	Marielle GOLFIER	Régional	< 15 000 €HT	G Boynard et N Bouvet	Cécile BELY	Actes spécifiques de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols
Eaux	Serge CEAUX	Régional	< 15 000 €HT	non	Yann GUYOMARC'H	DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et propositions de réception

Eaux Pluviales Milieux Aquatiques Prévention des Inondations (EPMAPI)	Bernard MEDVED	Régional	< 4000 €HT	non	Serge CEAUX	DICI Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et propositions de réception
				François CARTON		DICT Formalités relatives aux créations de réseaux
Eaux- Eau Potable	Eric LENTIER	Régional	< 4000 €HT	(exploitation) et Danièle DUMONT (gestion abonnés)	Serge CEAUX	Operations prealables a la reception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et propositions de réception
						DICT
						Formaintes relatives aux creations de reseaux Plans de prévention des risques co-activités
						Opérations préalables à la réception de travaux pour les
						propositions de réception
						Bordereaux d'enlèvement des déchets (plateforme
Assainissement	Philippe CAILBAULT	Régional	< 15 000 €HT	O ROULAUD	Yann GUYOMARC'H	"Trackdéchets")
Assainissement - Collecte et			,			Bordereaux d'enlèvement des déchets (plateforme
transfert eaux usées	Olivier ROULAUD	Régional	/		Philippe CAILBAULT	"Trackdéchets")
Assainissement - GESTION usagers	Christelle MOUREN	Régional	/		Philippe CAILBAULT	
Assainissement - STEP	Séverine TEYSSOT	Régional	/		Philippe CAILBAULT	
DGA Solidarites, Vie sociale, Tranquillité et Dynamique des						
quartiers	Julien DION	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Police municipale - Prévention						
de la delinquance et fourrière					:	ResponsableTranquilité publique Ville > arrêté de DS du
animale	Gérald AUGER	Régional	< 15 000 €HT	non	Julien DION	maire

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

ID: 017-241700434-20221128-AR_11_2022_653-AR

SLOW